

Dossier certifié conforme par le Président et annexé à la
présente délibération du Grand Annecy du 19 décembre
2024 relatif l'élaboration du PLUI HMB.
La Présidente,
Frédérique LADET.

ECHELLE 1:7 500	PROCÉDURES		
	Elaboration du PLUI-HMB arrêtée le		
	Modification	Modification simplifiée	Révision

Fond cadastral : Diffusion RGD 73-74 - janvier 2023

Mixité sociale

- Secteur B1. 40% de logements de type PLSPUSPLAI
- Secteur B2. 30% de logements de type BRS
- Secteur B3. 50% de logements sociaux pérennes de type PLSPUSPLAUBRS
- Secteur B4. 40% de logements sociaux pérennes de type PLSPUSPLAUBRS
- Secteur B5. 40% de logements sociaux pérennes de type PLSPUSPLAUBRS
- Secteur B6. 30% de logements sociaux pérennes de type PLSPUSPLAUBRS
- Secteur B7. 30% de logements sociaux pérennes de type PLSPUSPLAUBRS
- Secteur B8. 30% de logements sociaux pérennes de type PLSPUSPLAUBRS
- Secteur B9. 30% de logements sociaux pérennes de type PLSPUSPLAUBRS

Zonage

contours_zonage

Bâti

bâti dur

bâti léger

